

GRILLE TARIFAIRE

MANDATS DE VENTE

Prix de vente supérieur à 1 000 000 €	5 % TTC maximum
Prix de vente de 600 000 à 1 000 000 €	6 % TTC maximum
Prix de vente de 400 000 à 600 000 €	7 % TTC maximum
Prix de vente de 200 000 à 400 000 €	8 % TTC maximum
Prix de vente inférieur à 200 000 €	9 % TTC maximum

Les honoraires de transaction sont à la charge du vendeur sauf exception au mandat

DANS LE CADRE D'UN MANDAT
EXCLUSIF, NOUS REMBOURSONS LES
DIAGNOSTICS

Les prix affichés sont nets hors frais notariés, d'enregistrement et de publicité foncière